

Extrait du Registre des délibérations
du Conseil Municipal Séance du 31 mars 2025

DATE DE CONVOCATION : 20 mars 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS : - En exercice : 10 - Présents : 10
 - Votants : 10 - Absents : 0

L'an deux mil vingt-cinq, le trente-et-un mars à 20 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Bruno GAUTIER, le Maire, sur convocation qui leur a été adressée le vingt mars deux mil vingt-cinq conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Membres présents : Bruno GAUTIER, Jean – Luc DECHAMP, Michel COURTIER, André LADET, Sophie GUITTON, Laura MORLET, Michael DHAUSSY, Lydie CAUMES, Philippe FROGNEUX, Angélique MEUNIER.

Absents excusés : /

Pouvoirs : /

Secrétaire de séance : Angélique MEUNIER

Objet de la délibération : Attribution des subventions aux associations

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée d'attribuer des subventions aux associations mentionnées ci-dessous au titre de l'année 2025.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

CONSIDÉRANT que les crédits ont été inscrits à l'article 65748 du Budget Primitif 2025,

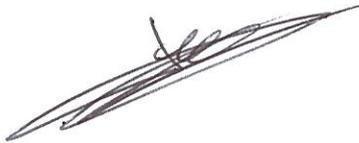
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS PAR 10 voix POUR :

VOTE le montant des subventions à attribuer à chaque association en 2025, comme indiqué ci-dessous :

Associations	Pour mémoire Voté en 2024	Attribution 2025
AMICIAL Pays de l'Ourcq	500 €	-
Association de loisirs (ALO)	750 €	750 €
CARED	100 €	100 €
Comité de Jumelage	600 €	600 €
Croix Rouge	500 €	500 €
Fondation du Patrimoine	100 €	100 €
Total	2 550 €	2 050 €

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

La Secrétaire de séance,
Angélique MEUNIER



Pour extrait conforme,
Ocquerre, le 2 avril 2025

Le Maire,
Bruno GAUTIER

